

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 19 NOVEMBRE 2022**

Les membres de la CSOE (Philippe LISSARRAGUE, Frédéric BRUCHARD) procèdent à la vérification des pouvoirs et du nombre de voix représentée. 11 clubs représentés pour un total de 43 voix.

Le quorum de l'AGE étant fixé à 23 voix (35%) et celui de l'AGO à 13 voix (20%) la séance est ouverte à 09H00.

1. Mot d'accueil du Président.
2. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire  
  
Présentation des modifications des statuts  
Vote des modifications des statuts  
**La modification des statuts est votée à l'unanimité des participants (43 voix)**
3. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
4. Approbation du PV de l'AG du 13 novembre 2021.  
**Le PV de l'AG du 13 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité (43 voix).**
5. Rapport moral pour vote, présenté par le Président  
**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité (43 voix).**
6. Bilan financier pour vote présenté par le Trésorier Général

Intervention de la CAC :

Rien à signaler dans le rapport spécial.

**Le bilan financier est approuvé à l'unanimité (43 voix).**

7. Budget prévisionnel 2022-2023 pour vote, présenté par le Trésorier Général

**Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité (43 voix).**

8. Questions diverses

Nous n'avons pas reçu de questions diverses officielles, néanmoins nous acceptons un temps d'échange.

9. Prise de paroles des institutions

Prise de paroles du Gouvernement puis du CTOS.

10. Election de nouveaux membres au sein du comité directeur

**Stéphane De Gaillande, Cécile Bajoux, Véronique Morin et Debbera Robert sont élus à l'unanimité (43 voix).**

11. Election des délégués à l'AG de la FFT

**La liste des délégués présentée par Olivier Le Dain est élue à bulletin secret à l'unanimité (43 voix).**

**12. Clôture de l'assemblée générale ordinaire**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est levée à 12H00.

Le Président

Le secrétaire général